

## ZOOM SUR LE CCAS

### Qu'est-ce qu'un CCAS ?

Un centre communal d'action sociale ou CCAS est un établissement public chargé d'exercer les compétences détenues par la commune en matière d'action sociale.

C'est le deuxième organisme social le plus connu des Français, derrière les caisses d'allocations familiales.

L'administration de cette structure est assurée par un Conseil d'Administration présidé par le Maire et composé, pour moitié, d'élus de la commune et pour moitié, de personnes nommées pour leurs compétences.

Cet organisme intervient à l'échelon local et sa compétence s'exerce sur le seul territoire de la commune.

Il est néanmoins fréquent que plusieurs communes créent un établissement public intercommunal dédié aux actions sociales. On parle alors de centre intercommunal d'action sociale (CIAS).



Le C.C.A.S. de la commune de Gardouch est composé de 10 membres : Mesdames ALBANO, ANDRIEU, PUGET, ROUGE, ROUQUETTE, THERON et Messieurs ANDUZE, BEAUVILAIN, BIOU et DUFOUR.



### A qui s'adresse le CCAS ?

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées.

Cet organisme fournit en effet des renseignements et des services à divers publics. Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté.

Il intervient dans différents domaines :

- accueil de la petite enfance et différents modes de garde (crèches collectives, haltes garderies, relais d'assistantes maternelles...)
- aide aux personnes âgées ou handicapées (maisons de retraite, foyers-logements, services à domicile...)
- aide sociale et lutte contre l'exclusion (centres d'hébergement, foyers pour travailleurs migrants, Samu social...)
- vie des quartiers (clubs de jeunes, centres aérés, centres de loisirs...).

### Le CCAS de Gardouch :

Sous la présidence de Monsieur le Maire de Gardouch, le Conseil d'Administration se réunit à chaque fois que son avis ou son approbation est nécessaire.

Le C.C.A.S. est chargé de **mettre en œuvre la politique d'action sociale de la commune**. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées.

À ce titre, il assure les missions suivantes :

- ✚ Aide extra-légale après intervention de tous les dispositifs légaux en coordination avec les services sociaux accompagnant le demandeur (aide financière avec paiement en fonction du Quotient Social, subsistance « coup de pouce »)
- ✚ Tenue du registre communal de plan d'alerte et interventions lors des vagues de forte chaleur ou de grand froid
- ✚ Repas du 3<sup>ème</sup> âge offert une fois par an aux plus de 62 ans de la commune.

## LES TRAVAUX EN COURS

### Les installations sportives :

Suite à la recrudescence des actes de vandalisme à la salle polyvalente, la Municipalité a mis en place des grilles de protection au niveau des accès principaux et des fenêtres.

### Quant à nos adeptes du ballon rond, qu'ils se rassurent.

La Municipalité a tenu ses engagements concernant la rénovation de l'éclairage du terrain sportif du Gramenal.

Grâce à une participation financière du SDEHG (Syndicat Départemental d'Electricité en Haute-Garonne), la Municipalité a pu faire installer des câbles alimentant des projecteurs beaucoup plus puissants. C'est désormais sous la lumière de ces projecteurs, que les équipes du G.O.C s'entraînent pour la victoire.



### L'Eglise :

Nous en avons parlé dans le précédent bulletin, l'Eglise de notre commune se voit faire peau neuve petit à petit.

Après la réfection de la toiture, l'intérieur de l'édifice est en cours de rénovation.

La ligne de vie a été sécurisée, le revêtement mural de la sacristie a été entièrement rénové par la mise en valeur des briques foraines et la réfection des joints.

Le système de chauffage a été mis aux normes.

La rénovation de la seconde sacristie et des façades intérieures restantes est prévue au cours de l'hiver 2016.



### Voirie :

Tout au long de cette année, la circulation sur les voies communales et départementales va être quelque peu perturbée.

ERDF modifie le réseau moyenne tension sur l'ensemble du territoire.

Une grande partie des lignes moyenne tension va être enterrée afin de réduire les coupures d'électricité en période de grand vent.

### Sécurisation :

Gardouch est un axe routier important, il est donc nécessaire d'y sécuriser la circulation par des solutions mûrement réfléchies par la Municipalité :

-Des passages piétons rénovés et donc plus visibles aux abords des parcours piétonniers ainsi qu'un éclairage public adapté.

-L'installation de radars pédagogiques à l'entrée du village, axe Villefranche - Gardouch et sur la RD 622 en direction de Mirepoix.



Ces radars affichent la vitesse des véhicules, mais également un texte visant les usagers en infraction, à modifier leur comportement quand ils sont en excès de vitesse, jusqu'au seuil de 20km/h au-dessus de la vitesse autorisée.

## CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Pour 2016, notre commune s'inscrit à nouveau au concours des villes et villages fleuris. Notre objectif : **améliorer le fleurissement en tenant compte des différentes remarques** et appréciations faites lors du passage du jury en juin 2015.

Le plan embellissement s'inscrit sur plusieurs années afin de mieux quadriller notre village.

**Les axes principaux sont la priorité.** Ils sont un lieu de passage important, d'où l'intérêt de valoriser au maximum ces différents accès.

A noter, cette année la mise en place de plantes vivaces afin de **pérenniser les massifs et profiter d'une floraison échelonnée dans le temps.**

Les plantes annuelles, dites de saison, viendront compléter l'ensemble.

**Quant aux massifs existants, ils seront maintenus, améliorés et surtout mis en valeur grâce à de nouvelles espèces.**

D'autres projets sont à l'étude en différents lieux de notre commune, notamment avec la mise en valeur des talus.

Toutes ces démarches s'inscrivent bien sûr dans **le respect de notre environnement** en tenant compte des différentes contraintes.



### Cette année des modifications vont être apportées :

- Suppression des jardinières qui seront remplacées par des plates-bandes fleuries entre les platanes de l'Avenue du Lauragais.
- Redistribution des jardinières sur le village.
- Plantation d'une haie champêtre au lotissement de l'Ecluse sur le cheminement menant au Canal.
- Fleurissement champêtre et mise en valeur du mur chemin Pemeja.
- Mise en place de jardinières parking François Mitterrand.
- Création des massifs rue des Cammazes.

## Info pratique

Depuis peu, un nouveau praticien a intégré la Maison de Santé, espace François Mitterrand.  
**Alexandrine Almeida Maia – Psychologue clinicienne**  
Vous pouvez la joindre au 05.61.80.74.41

## Animations Bibliothèque

### Spectacle Théâtre d'images de Mr Kamishibai Samedi 9 avril à 11h Cie Bulle d'Artis

À partir de 3 ans Couleur de jungle et petits contes zen.  
Le Kamishibai c'est un théâtre d'images japonais.  
Durée 40 minutes. Offert par la Mairie – Inscription conseillée

### LECTURES à VOIX-HAUTE Sens en émoi

Vendredi 27 mai à 20h15

Que vous soyez adolescents ou adultes, ces lectures ne vous laisseront pas indifférents.  
Au cours de cette soirée les bibliothécaires du groupe Anim's, Litt lauragais, vous liront 6 courts extraits de romans qui vous permettront de découvrir des auteurs aux univers bien particuliers qui ont su mettre les sentiments au cœur de leurs récits.  
Les livres lus à cette occasion seront mis à votre disposition.  
Entrée gratuite - Réservation conseillée

### CONCOURS STAR

Le STAR c'est un défi que vous lancez à vous-même mais aussi aux autres !  
Le principe est simple : lire le plus de pages possible entre le 9 avril et le 4 juin, nous faire au moins un résumé de ce que vous aurez lu ou bien nous laisser un avis et nous tenir informés régulièrement de ce que vous lisez..  
Pour participer merci de nous contacter, des prix pour les gagnants

### Vacances d'avril

Le mardi 26/04 à 16h Cinéma d'animation pour enfants  
Le mercredi 27/04 11h heure du conte

Contact : Bibliothèque François Fournier  
05.61.45.53.93  
[bibliotheque.gardouch@orange.fr](mailto:bibliotheque.gardouch@orange.fr)

## Les rendez-vous à ne pas manquer

Rendez-vous le **1er mai** prochain pour la  
**20ème «RONDE DU MUGUET»**



Cette traditionnelle journée randonnée a vu le jour en 1996. C'est notre ami **Gérard HAAS**, dans l'équipe municipale à cette époque, qui est à l'origine de cette manifestation.  
Ce rassemblement compte tous les ans bon nombre de randonneurs fidèles, dans un esprit de convivialité.  
Le parcours initialement cantonné au territoire de Gardouch, s'étend aujourd'hui aux communes voisines.  
A travers les circuits que nous proposons, c'est la découverte et l'appréciation de notre environnement que nous vous invitons à venir partager.

Le programme de cette édition 2016 sera publié courant avril

Lors de la dernière Assemblée Générale du Comité des Fêtes, Laurent ESQUENET a annoncé son départ de la Présidence.

Nous le remercions chaleureusement d'avoir su maintenir l'association et pérenniser les manifestations locales.

Nous accueillons donc le nouveau **Président**: Joël TOUJA, le nouveau **Trésorier**: Vincent MIQUEL ainsi que de nouveaux bénévoles pour renforcer l'équipe.



Chères Gardouchoises, chers Gardouchois,

L'arrivée du Printemps est l'occasion de faire un rappel sur la réglementation qui encadre l'entretien de vos espaces verts. Vous trouverez en annexe de ce bulletin un dossier complet qui apportera bon nombre de réponses à vos interrogations.

De plus, forte de son prix d'encouragement, obtenu pour l'édition précédente grâce au travail et à l'implication de nos équipes techniques, notre commune a renouvelé sa participation au concours « Villes et Villages fleuris » mis en place par le Conseil Départemental.

Je voudrais pour finir revenir sur un événement marquant de la vie d'une commune. Le départ à la retraite d'un de ses agents. Jean-Claude Mathieu se retire après 15 années durant lesquelles il a su apporter entre autre son talent et son savoir-faire pour embellir notre village. Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.

Olivier GUERRA  
Maire de Gardouch  
1<sup>er</sup> Vice-Président de Cap Lauragais

Ne pas jeter sur la voie publique

# Bulletin Municipal Avril 2016

La réalisation et les crédits photos : Membres de la Commission Information Communication  
Marie-Christine Bastié, Agnès Rull, Patrice Beauvilain, Gaëlle Nono, Muriel Charles-Macé.  
Coordination Mairie : Nathalie Abdellaoui, Pierre Mirassou.

Imprimé par nos soins

## Accueil de Loisirs Sans Hébergement Intercommunal

Pour répondre à une demande importante de la population du territoire et pour respecter ses engagements, la Communauté de Communes Cap Lauragais a acquis la compétence en 2012 pour créer, aménager et gérer les nouveaux Accueils de Loisirs Sans Hébergement sur son territoire pour les enfants de 3 à 12 ans.

Une étude a été réalisée dans ce sens. La commune de Villefranche de Lauragais a cédé un terrain pour 1 euro symbolique, situé chemin de Pamios, à la Communauté de Communes. Ce terrain situé près des installations sportives apporte un attrait non négligeable.

Un cabinet d'architecture a été désigné lors d'un jury de concours, celui-ci a désigné le groupement « Fabrique d'Architecture Almudever et Ingerop ».

Le bâtiment a une surface de 1 000 m<sup>2</sup> de bâti, constitué de deux ailes : une pour les 3-6 ans et l'autre pour les 6-12 ans.

Les travaux de construction ont débuté en juin 2015 et s'achèveront à la fin juillet 2016, avec une ouverture possible en octobre 2016.

La réforme des rythmes scolaires a également entraîné pour la Communauté de Communes une modification de la définition de l'accueil de loisirs. Le centre intercommunal de Villefranche de Lauragais ouvrira les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires. Un transport sera assuré au moyen de navettes.

Il proposera un large panel d'activités aux enfants en étroite relation avec les associations sportives et socio-culturelles du territoire de Cap Lauragais.

La municipalité de Gardouch a toujours soutenu ce projet attendu et nécessaire pour l'ensemble de notre territoire.

Des informations complémentaires seront communiquées après les vacances de printemps.

Suivez l'actualité de Cap Lauragais sur le site : [www.cap-lauragais.com](http://www.cap-lauragais.com)



Le chantier du futur Centre de Loisirs Intercommunal.